Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 41 (1915)

Heft: 12

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dans un compartiment spécial une chaudière fournit la vapeur de chauffage du vagon d'opérations, des vagons des médecins, des écclésiastiques et des infirmières.

Vagon-cuisine. Un fourneau approprié à la préparation des aliments pour 300 personnes. Batterie de cuisine en aluminium et en nickel pur. Vaisselle des malades en métal émaillé. Meubles en pitchpin. deux glacières. La partie supérieure des parois et le plafond sont revêtus d'un enduit laqué blanc, la partie inférieure des parois est tendue d'un linoléum lavable. Le transport des aliments le long du train se fait au moyen de caisses calorifugées.

Installations diverses. — Le chauffage central à vapeur d'un train aussi long n'étant réalisable qu'au prix de difficultés presque insurmontables, les vagons de malades sont munis de poêles en fonte.

Tous les vagons sont reliés entre eux par le téléphone. Les vagons de malades sont ornés de portraits et pourvus de cartes géographiques et de bibliothèques. Des journaux quotidiens et illustrés sont à la disposition des blessés, ainsi qu'un harmonium et des phonographes.

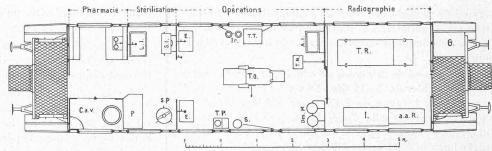


Fig. 2. - Plan du vagon opératoire.

LÉGENDE :

C. a. v. = chaudière à vapeur. P = armoire à pansements

L.I. = lavage des instruments.S. I. = stérilisation des instruments.

S. P. = stérilisation des pansements E. = Eviers

I. r. = irrigateurs

 $T, T_{\cdot} = \text{table à instruments}$ T. O. = table d'opération.

T. P. = pansements= seau à pansements

N. = table à narcose.

A.I. = armoire à instruments.Des. M. = désinfection des mains

T. R. =table de radiographie

= inducteur.

G. = glacière.

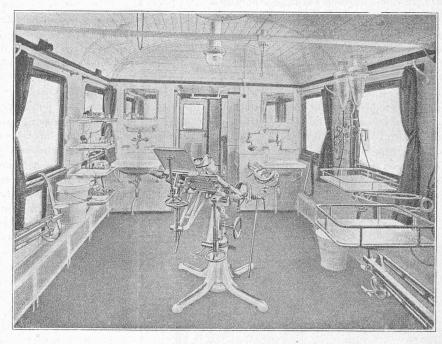


Fig. 3. - Vue de la salle d'opération.

CORRESPONDANCE

A propos du pont Butin.

Monsieur le Rédacteur du Bulletin technique,

Lausanne.

Dans son article du numéro du 5 juin 1915 de la Schweizer. Bauzeitung, M. Moser, ingénieur et Privat-Docent, nous dit des choses sûrement intéressantes, mais il nous permettra de trouver qu'avec moins d'ironie, son article eût paru plus sérieux. Chacun y passe tant et si bien que le but même de l'article reste confus. En résumé, M. Moser veut nous montrer que l'opinion exprimée par l'un des membres du jury est la seule bonne. Il la baptise même arbitrairement « opinion du jury ». Mais comme, chemin faisant, notre écrivain démolit le projet primé qui se rapproche le plus de son idée, on se demande à quoi il en veut venir. Est-ce donc pour remplacer le nº 46 par le nº 26 que M. Moser nous sert tant de déductious techniques et esthétiques ? Ou bien est-ce simplement pour pouvoir affirmer gratuitement qu'aucun projet,

sinon celui qu'il patronne, n'a résolu la difficulté statique du viaduc à cheval sur la voie ferrée? Il nous le dira peut-être, mais alors il se rappellera qu'entre concurrents on se doit plus d'égards, de même qu'entre collègues, et que, après tout, il n'a peut-être pas tout vu dans les projets, ni le jury

Quant à l'esthétique, elle ne se discute pas à coup de principes immuables. Si le viaduc est une « gracieuse dentelle aux lignes pures » on doit reconnaître que le grand arc est plus grandiose et donne plus de liberté, et nul ne voudrait remplacer le grand pont du Grenier, à Berne, par une arcade à trois ouvertures et deux pieds dans l'eau. Le jury savait sans doute ce qu'il faisait en dotant la ville de Genève d'une vraie carte d'échantillons en vue de ses études futures.

Agréez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération distInguée.

Lausanne, le 19 juin 1915.

A. PARIS, ingénieur, Professeur à l'Université de Lausanne.